CM en L3 nécessaire ?

Par **azertyxyz**, le **02/08/2017** à **16:24**

Bonjour à tous !

J'espère que vous passez d'excellentes vacances et que vos résultats vous ont satisfait. Je viens de passer en L3, la L2 fut assez difficile.
Je viens à vous pour savoir si je peux toujours m'en sortir en L3 sans aller en CM. En effet, depuis ma L1 je ne suis jamais allé en CM puisque à côté je fais pas mal de sport (6h par semaine). Mes journées sont assez longues, je me lève à 6h le temps de faire mon sport et ensuite je me rend à la bibliothèque à 9h-10h et j'y reste généralement jusqu'à la fermeture de la bibliothèque y compris le week end, de temps en temps je relis mon cours avant de me coucher. En effet, quand j'enchaîne les CM je n'arrive pas à écouter le professeur et je fais pas mal de faute notamment au niveau des dates des arrêts de jurisprudence.
Je me retrouve à travailler avec les manuels en fonction de mes séances de TD. Jusqu'à maintenant j'ai plutôt bien réussi. En effet, au premier semestre de cette année j'avais en général 12,5 voir 13 dans les majeures. Au second semestre, mes résultats ont baissé suite à la matière responsabilité civile (quelle horreur, je hais cette matière). En L1, j'avais 12 moyenne.
D'ailleurs, j'ai tout le temps entretenu de bonnes relations avec mes professeurs de TD dont certains veulent appuyer ma candidature pour les masters, ils sont assez content de moi [smile4].
Certains disent que la L2 est difficile et que la L3 sera plus simple, ce qui me réconforte beaucoup. Je vous pose maintenant la question si aller en CM est indispensable pour une bonne réussite en L3.

Par **guizmo2145**, le **02/08/2017** à **16:30**

Bonjour,

Chacun sa méthode, si vous réussissez comme ça vous pouvez vous permettre de continuer ainsi, la difficulté n'est pas inhérente à l'année appréhendée mais relative aux goûts de chacun ainsi qu'aux forces / faiblesses de la personne. Personnellement je n'ai jamais raté de cours magistral jusqu'à maintenant et je m'en voudrais d'en louper un mais comme je vous l'ai dit plus tôt, chacun sa méthode tant que la réussite est au bout du chemin ;)

Par **azertyxyz**, le **02/08/2017** à **16:36**

Merci beaucoup de votre intervention. Je ne vous cache pas que je suis soulagé d'entendre cette réponse. Je n'ai jamais apprécié les CM haha. En tout cas, je vais travailler de la même façon et ne pas négliger les mineurs comme je le fais à chaque fois.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/08/2017** à **09:38**

Bonjour

C'est vrai que je ne conseillerais jamais à un étudiant de ne pas se rendre en CM. Mais cela a l'air de vous réussir. Le plus étrange, c'est que le fait d'assister au CM, vous rend moins performant.
Néanmoins, je vous conseille tout de même de vous rendre en CM pour les premiers cours pour voir comment vous le sentez.

[citation] Certains disent que la L2 est difficile et que la L3 sera plus simple, ce qui me réconforte beaucoup[/citation]

C'est surtout que vous avez une plus grande liberté dans votre choix de matière. Vous allez pouvoir choisir les cours qui vous intéresse le plus. C'est pour cela que je vous conseille d'aller aux premiers CM. Et puis, il faut le dire, vous avez acquis des bases solides, vous commencez à devenir un juriste.

Par **azertyxyz**, le **03/08/2017** à **13:05**

C'est vrai que c'est étrange, pas mal de professeurs sont assez étonné de cela. Je pense que chacun à sa méthode de travaille. Si vous voulez, lorsque j'enchaîne 3 heures de CM je n'arrive pas à être concentré durant ces 3 heures et je me sens terriblement fatigué. De ce fait, je n'arrive pas à me concentrer à la bibliothèque. Dans le cas contraire, lorsque je n'assiste pas aux CM je peux enchaîner 8 à 9 heures de bibliothèque sans problème.

De toute façon durant la première semaine, je me rends toujours en CM pour voir la matière et voir à quoi elle ressemble.

Pensez-vous que je puisse maintenir ce rythme en Master 1 ?
Une amie à moi avait un frère qui ne se rendait jamais en CM, aujourd'hui il est dans un Master 2 d'arbitrage très prestigieux.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/08/2017** à **13:42**

[citation]Pensez-vous que je puisse maintenir ce rythme en Master 1 ? [/citation]

Il n'y a que vous qui pouvez le savoir. Si vous continuez à avoir des notes satisfaisantes, il n'y a aucun problème. Par contre si vous visez un M2 dans votre fac, il faudra au moins aller aux cours dispensés par le directeur ou la directrice du M2 en question. En effet, si vous vous

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

pointez le jour de l'entretien et qu'il/elle ne vous a jamais vu à son cours, vous partez sur une très mauvaise impression.
J'en profite pour vous dire qu'en M2, il faudra assister aux séminaires, car si on vous a sélectionné et que vous n'êtes jamais présent, ça risque d'irriter légèrement le directeur ou la directrice du M2 ainsi que les intervenant(es). Ce sera votre fête lors des oraux et soutenances [smile3]

Par **azertyxyz**, le **03/08/2017** à **14:49**

Merci beaucoup pour vos précieuses informations !

Par **azertyxyz**, le **03/08/2017** à **15:18**

j'en profite pour rajouter quelques questions en rapport avec le M2. Si je suis présent aux cours de la directrice ou directeur du master et aux séminaires, je ne risque pas d'avoir de problème ?
Une question comme celle-ci me fait passez pour un paresseux mais c'est tout le contraire je m'investis énormément de mon côté.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/08/2017** à **15:33**

[citation]Si je suis présent aux cours de la directrice ou directeur du master et aux séminaires, je ne risque pas d'avoir de problème ? [/citation]

Pouvez-vous reformuler votre question car j'avoue ne pas comprendre ce que vous voulez dire

Par **azertyxyz**, le **03/08/2017** à **15:50**

Je vais reformuler ma question, autant pour moi. J'ai pu comprendre qu'en master 2 il y a un grand écrit et un grand oral. De ce fait, si je suis présent qu'aux cours présentés par le directeur ou la directrice ainsi qu'aux séminaires, les correcteurs vont-ils me fusiller durant l'examen ?

Pour autant, je sais quel master 2 je veux. En effet, je vise un master sur le droit bancaire qui est présent dans ma fac et je viens de remarquer qu'il y a un volume de cours qui n'est pas trop conséquent, environ 15 heures par semaines. Du coup, je pense que je serai présent en CM.

D'après votre expérience, le master 2 est-elle une année "simple" par rapport aux années précédentes ?
Pensez-vous que je peux me planifier 4 heures de sport par semaine durant cette fabuleuse année qui m'attend prochainement (enfin je l'espère) ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **guizmo2145**, le **03/08/2017** à **17:08**

Bonjour,

4 heures de sport dans une semaine, c'est rapidement casé ; d'autant qu'on a moins d'heures de cours en Master 2 qu'en Master 1 ou en Licence.

Par **azertyxyz**, le **03/08/2017** à **17:42**

Merci beaucoup pour vos précieuses informations !

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/08/2017** à **07:38**

Bonjour

[citation] si je suis présent qu'aux cours présentés par le directeur ou la directrice ainsi qu'aux séminaires [...] Du coup, je pense que je serai présent en CM.[/citation]

Ah j'ai compris ! En fait vous avez une vision erronée du Master 2. En effet, en M2 il n'y a plus de CM à proprement parlé mais des séminaires (cours plus axé sur la pratique).
Et oui, si vous n'assistez pas à l'intégralité des séminaires, cela risque de vous poser problème le jour des oraux. Si les membres du jury vous voient pour la première fois, ça risque d'être tendu. A un moment donné, il faut savoir être raisonnable, si vous avez été sélectionné en M2 c'est que vous avez été préféré à d'autres étudiant(es), donc la moindre des choses est de venir à l'ensemble des séminaires. Et puis, le M2 vous l'aurez choisi, vous vous serez battu pour l'intégrer.

Par **azertyxyz**, le **04/08/2017** à **09:33**

Effectivement, cela donne une très mauvaise impression et je compte bien aller à ces séminaires. D'après votre expérience personnelle, la charge de travail est-elle moindre en master 2 ?

Par **Visiteur**, le **04/08/2017** à **09:50**

Dans mon M2, tous les séminaires étaient obligatoires. Evidemment en pratique, ils ne pouvaient pas faire grand chose contre ceux qui ne venaient pas, à part les saquer pendant les jurys d'examen (mention).

Je rejoins tout ce qui a été dit précédemment: c'est comme vous le sentez. Si ça vous réussit

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

comme ça maintenant, il n'y a pas de raison de changer. Mais en M2, c'est réellement différent, les séminaires ne sont plus des cours que vous pourrez rattraper. C'est vraiment de la pratique.

[citation]Pensez-vous que je puisse maintenir ce rythme en Master 1 ?
Une amie à moi avait un frère qui ne se rendait jamais en CM, aujourd'hui il est dans un Master 2 d'arbitrage très prestigieux.[/citation]

J'en avais un dans ma promotion qui n'a jamais mis les pieds en CM de la L1 au M1 et qui est devenu notaire. Mais là encore, je ne pense pas que ce soit vraiment un exemple à suivre, et je ne recommanderais à personne de ne pas assister aux CM.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/08/2017** à **10:18**

[citation] D'après votre expérience personnelle, la charge de travail est-elle moindre en master 2 ?[/citation]

C'est tout le contraire ! Bien qu'il n'est plus de TD, le M2 demande encore plus d'investissement que les autres années. Les intervenants vous donneront toujours quelque chose à faire d'un cours à l'autre. Certains feront peut-être un cours inversé.

Par **Visiteur**, le **04/08/2017** à **11:32**

Je confirme.
Mais à noter que par rapport à ce qu'on a pu connaitre en TD de la L1 au M1, c'est vraiment plus concret et pratique.
En tous cas, dans le mien, les intervenants ne nous donnaient que des cas dont ils traitaient réellement en pratique. Et je pense que c'est ça qui fait une bonne formation, pour se vendre après...

Par **azertyxyz**, le **04/08/2017** à **11:56**

D'accord, merci beaucoup pour vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/08/2017** à **12:10**

[citation] En tous cas, dans le mien, les intervenants ne nous donnaient que des cas dont ils traitaient réellement en pratique. [/citation]

Pareil chez moi, on travaillait sur des dossiers anonymisés

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés